

CATALOGUE DES FINANCEURS DE LA BIO

EDITION 2026

Optimisez vos recherches
de financement,

**réalisez vos projets BIO
en Hauts-de-France !**

Les dispositifs clés
pour financer la bio

Les financeurs
publics et privés

A PRO
BIO
Hauts-de-France



SOMMAIRE

FINANCEURS PUBLICS

L'Agence Bio 1

La Région Hauts-de-France 2

La DRAAF 2

Les Agences de l'Eau 3

Le Département de la Somme 4

FINANCEURS PRIVÉS

Autonomie et Solidarité 5

Blue Bees 5

BPI Hauts-de-France 6

Cigales 6

Crédit Agricole 7

Crédit Coopératif 7

Crédit Mutuel 7

Finorpa 8

MiiMOSA 8

La NEF 9

IRD Invest 9

ESFIN 10



Et pour ne rien oublier de cette journée et de vos rendez-vous d'affaires, rendez-vous sur les pages de notes à la fin du catalogue !

Un accompagnement dédié, tout au long de l'année

Nous accompagnons les entreprises bio dans la **recherche et la mobilisation de financements** pour accélérer leurs projets de développement. Grâce à l'expertise d'A PRO BIO, les porteurs de projets sont guidés pour **identifier les dispositifs les plus pertinents, structurer leurs dossiers et entrer en relation avec les bons partenaires.**

Notre objectif est de faciliter l'accès aux financements et donner aux projets bio toutes les chances de réussir.



Retrouvez toutes les informations en flashant le QR code



Ou rendez-vous sur notre site aprobio.fr, rubrique Activité bio > Se financer

FINANCEURS PUBLICS

L'Agence BIO



Créée en novembre 2001, l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, est la plateforme nationale d'information et d'actions qui s'inscrit dans une dynamique de développement, de promotion et de structuration de l'agriculture biologique française.

Les missions et activités de l'Agence Bio sont :

- Communiquer et informer le grand public et les professionnels sur l'agriculture biologique et ses produits, son impact environnemental, social et territorial,
- Développer et approfondir l'observatoire national de l'agriculture biologique,
- Faciliter la concertation entre partenaires et contribuer à la structuration des filières grâce au Fonds Avenir BIO, au développement des marchés et des dynamiques interprofessionnelles,
- Gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés,
- Gérer la marque AB à des fins de communication.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

50 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

Pas de limite d'investissement mais le plafond d'aides est de 1.5M€ par projet et 750K€ d'aide par bénéficiaire indépendant.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Sous forme de subvention, toutes les entreprises de l'amont à l'aval exerçant dans la production primaire, la transformation ou la commercialisation. Attention, le projet doit être collectif et rassembler plusieurs maillons d'une ou plusieurs filières.

CONTACT

questionfab@agencebio.org

Le Fonds Avenir Bio, c'est quoi ?

Mis en place en 2008, le Fonds de structuration des filières biologiques, ou Fonds Avenir Bio, a pour objectif de déclencher et soutenir des projets de développement des filières biologiques françaises.

Via des appels à projets Avenir Bio, il permet d'accompagner financièrement des opérateurs économiques ayant des projets collectifs impliquant des partenaires complémentaires à différents stades de la filière (amont et aval), engagés sur 3 années, et ayant des objectifs de développement des surfaces et de la production en agriculture biologique en France.

Renforcé dans le cadre du volet "transition agricole" du Plan de Relance gouvernemental, il est désormais doté de 18 millions d'euros en 2024.

La Région Hauts-de-France



En tant que copilote du plan bio Hauts-de-France, aux côtés de l'Etat, l'ambition de la Région Hauts-de-France est bien d'impulser une dynamique forte pour le développement des filières de l'Agriculture Biologique.

La Région soutient le développement de l'Agriculture Biologique et encourage l'organisation collective de la filière. Elle accompagne les projets au titre de sa compétence économique, mais aussi au titre de sa politique agricole, en soutenant les process innovants et protecteurs de l'environnement, ou encore de sa politique en faveur d'une Economie Sociale et Solidaire, et équitable.

Ainsi la Région s'engage financièrement, aux côtés des forces vives régionales de la filière bio, en accompagnant les porteurs de projets et les entreprises régionales de la production à la transformation du bio.

Dans tous les appels à projets qu'elle élabore en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, de même que dans toutes ses politiques régionales d'aide en faveur de l'investissement, la Région veille à prioriser les projets en faveur du développement de l'Agriculture Biologique et elle soutient les événements, tels que le Forum des Financeurs, mis en place en 2020 dans le cadre du plan bio, de manière à diffuser la connaissance des aides financières régionales.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Retrouvez les dispositifs d'aides régionales sur le site entreprises.hautsdefrance.fr/aides-et-dispositifs

CONTACT

- Pour les projets portés par les agriculteurs et leurs groupements, dagri@hautsdefrance.fr
- Pour les projets IAA, entreprises@hautsdefrance.fr

La DRAAF



La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Hauts-de-France a pour mission de mettre en oeuvre au niveau régional les politiques nationales relatives à l'alimentation, à l'agriculture et à la forêt. Elle gère différents appels à projet destinés à soutenir le développement des entreprises agroalimentaires avec une attention spéciale sur les projets en lien avec l'innovation mais aussi l'agriculture biologique.

CONTACT

Anna Fournier | Chargée de mission Agriculture Biologique au sein du Service régional de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises | Tél : 03 22 33 55 47 - 07 62 98 94 21
anna.fournier@agriculture.gouv.fr

Les Agences de l'Eau



L'Agence de l'Eau Artois-Picardie est un établissement public du Ministère chargé de l'écologie et du développement durable. Elle est l'une des 6 agences de l'eau françaises créées par la loi sur l'eau de 1964.

L'agence de l'eau participe à la mise en oeuvre des politiques nationales relatives à l'eau et aux milieux aquatiques. Sa zone de compétence couvre l'intégralité des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et partiellement celui de la Somme, de l'Aisne, et de l'Oise.

Elle contribue à réduire les pollutions de l'eau de toutes origines. Elle aide à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Dans ce cadre l'Agence de l'Eau Artois Picardie peut accompagner financièrement des projets permettant de développer l'agriculture biologique sur son territoire de compétence.

CONTACT

Loïc METERON | Chargé d'intervention Agriculture - SAPIE – Cellule interventions des activités économique | Tél : 03 27 99 90 05 – 06 59 12 90 11 | l.meteron@eau-artois-picardie.fr



L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'écologie et le ministère en charge des finances.

L'agence de l'eau met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité.

CONTACT

Katia LANNUZEL | Chargée d'opérations agriculture | Direction des Vallées d'Oise | Tél : 03 44 30 41 10 – 06 58 72 57 39 | lannuzel.katia@aesn.fr

L'AIDAB, c'est quoi ?

Cette année encore la DRAAF, la Région Hauts-de-France et les Agences de l'eau Artois Picardie et Seine Normandie lancent conjointement l'Appel à Initiatives au Développement de l'Agriculture Biologique (AIDAB) en région Hauts-de-France, afin de financer des projets en lien avec des enjeux prioritaires :

- La structuration de filières existantes ou la création et le développement de nouvelles filières.
- La mise en oeuvre d'investissements structurants pour les filières biologiques.

Vous êtes une entreprise et souhaitez créer une nouvelle gamme de produits bio à partir d'un approvisionnement régional ? Vous souhaitez vous réunir entre producteur-ices, transformateur-ices, distributeur-ices pour réfléchir ensemble à de nouvelles formes de distribution ?

L'AIDAB est pour vous !



Le département de la Somme soutient les projets de développement et de création d'emplois dans les entreprises agro-alimentaires.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Les investissements matériels et équipements en lien avec la transformation, le conditionnement, le stockage, et la commercialisation de produits agricoles. Ces investissements doivent permettre d'accroître la compétitivité de l'entreprise et la création d'emplois nouveaux (ou à défaut le maintien d'emplois locaux le cas échéant). Le taux d'aide maximal est de 40 % des dépenses éligibles avec une assiette minimale de dépenses éligibles de 50 000 € HT.

Retrouvez les dispositifs d'aides sur :
somme.fr/services/agriculture/aides-au-monde-agricole/aides-agricoles-et-agroalimentaires-aux-investissements/

CONTACT

Hugues FOURNET | Chargé de mission agriculture | Direction de l'attractivité et du développement des territoires | Conseil départemental de la Somme | 03 22 71 80 36 | hfournet@somme.fr

FINANCEURS PRIVÉS

Autonomie et Solidarité



**Autonomie
& Solidarité**
Investir pour une économie durable

Depuis plus de 35 ans, notre coopérative finance et accompagne les entreprises, dans les Hauts-de-France, engagées dans une démarche d'impact positif ou souhaitant s'y inscrire, grâce à l'épargne citoyenne que nous collectons. L'objectif : viser ensemble une économie durable.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

10 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

210 000€



FINANCEMENTS PROPOSÉS

- Apport en capital : 75K€
- Avance en compte courant d'associé : 75K€
- Souscription d'obligations convertibles en actions : 100K€
- Prêt participatif : 100K€

CONTACT

Hélène OSTROWSKI | Chargée d'affaires | 03 20 14 30 62 ou 07 83 08 72 48 | helene.ostrowski@autonomieetsolidarite.fr

Blue Bees



**FERMES
D'AVENIR**
Groupe SOS

Blue Bees est une plateforme dédiée aux projets d'agroécologie, d'alimentation durable et de renaturation.

Les projets vont du champ à l'assiette : maraîcher, éleveur, apiculteur, viticulteur, brasseur, magasins de producteurs, marque de produits biologiques, restaurateurs. Il s'agit d'une plateforme de dons.

12 millions d'euros ont été collectés pour près de 1000 projets depuis 2015, dont 95% en agriculture bio à 100%.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

5 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

30 000€

CONTACT

Audrey CHATELLARD | Cheffe de Projet Senior | Tél : 07 69 44 86 79
contact@bluebees.fr

BPI Hauts-de-France



Bpifrance accompagne les entreprises pour voir plus grand et plus loin. De l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, du crédit aux fonds propres, Bpifrance offre des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de votre entreprise.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

- Aides, concours et labels
- Appels à projet, labels
- Garanties et assurances
- Accompagnement et conseil

CONTACT

Augustin GROS | Chargé d'Affaires Innovation Réseau Nord Ouest |
Tél : 03 20 81 79 95 – 06 64 14 95 50

Hugo MONBRISON | Responsable Crédit Réseau Nord Ouest | Tél :
06 49 33 01 78

Cigales



Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locales de l'Épargne Solidaire :
Tout type de porteurs de projet qui respectent l'humain et l'environnement.
Rendez-vous sur www.cigales-hautsdefrance.org



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Des prises de part au capital, du prêt à la personne, investissement en compte courant d'entreprise, apport avec droit de reprise pour les associations.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MOYEN RECHERCHÉ

Investissements moyens de 3000 € pour faire effet levier mais appuyé par un fort accompagnement humain, un parrainage sur 5 ans.

CONTACT

Paco COARD et Julia BAR | Chargé-es de développement | Tél : 03
20 54 09 51

Crédit Agricole



Le Crédit Agricole est une banque et assurance mutualiste universelle : financements des agriculteurs, artisans, commerçants, entreprises de toutes tailles.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Financements bancaires spécifiques, garanties spécifiques.

Crédit Coopératif



Banque coopérative au service du développement d'une économie responsable et solidaire, le Crédit Coopératif s'engage depuis plus de 20 ans aux côtés des acteurs de la filière « Bio ». Sa connaissance approfondie de leurs besoins et son expérience en font un partenaire à part entière.

En exerçant son activité de banquier selon les principes de gestion financière raisonnée et non spéculative, il finance l'économie réelle et poursuit les mêmes objectifs que ceux des entreprises de la filière biologique : se développer dans un esprit d'équité et de coopération, dans le respect des valeurs sociales et éthiques.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

MT (investissement), prêt rachat entreprise, renforcement fonds propres, prêt impact vert, PREVAIR, prêt innovation, crédit bail

Crédit Mutuel



Banque mutualiste régionale ancrée sur les Hauts-de-France, la Marne et les Ardennes, le Crédit Mutuel Nord Europe est un acteur qui accompagne les projets de la filière agricole notamment bio, sur son territoire, grâce à l'implication de ses élus, de ses conseillers spécialisés agricoles et d'une approche dédiée à la Bio.



FINANCEMENTS PROPOSÉS

MT (investissement), des financements moyen et long terme avec des durées et des périodicités adaptées au type d'investissement et capacité de remboursement du porteur. Des financements court terme pour le financement du cycle d'exploitation et les décalages de trésorerie.

Finorpa



Finorpa est le partenaire financier des entreprises et entrepreneurs des Hauts-de-France. Depuis plus de 40 ans sur le territoire, nous sommes présents à vos côtés en fonds propres à toutes les étapes majeures de la vie de votre entreprise : création, développement, transmission.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

200 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

750 000€



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Fonds propres et quasi fonds propres

CONTACT

Noémie TRAMON | Chargée d'investissement transition énergétique, écologique et sociale | Tél : 06 31 76 46 13 | ntramon@finorpa.fr

MiiMOSA



MiiMOSA est la 1ère plateforme de financement participatif entièrement dédiée à l'agriculture et l'alimentation. Notre mission est double : offrir d'importants relais de financement aux entrepreneurs de nos secteurs et inviter le grand public à devenir acteur de son alimentation en finançant des projets porteurs de sens.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

1 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

2 000 000€



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Financement participatif en don avec contrepartie et prêt rémunéré.

CONTACT

Léa PARENT | Responsable du Pôle Don | 06 75 18 45 76 | lea.parent@miiimosa.com

La NEF



Acteur pionnier de la finance éthique en France, la Nef accompagne, depuis 1988, les professionnels, entreprises et associations qui construisent le monde de demain.

La Nef, banque éthique et coopérative, offre ainsi des solutions de compte courant, d'épargne et de crédits orientées exclusivement vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle.

Depuis sa création, la Nef participe à l'émergence et à la structuration de la filière biologique via le financement de projets de production, transformation et distribution.

Dans une volonté de transparence totale, elle est le seul établissement financier à publier chaque année la liste complète de ses financements. Notre cible sont toutes les entreprises / projets qui font du bien à la planète !



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

20 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

4 000 000€



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Prêts CT (court terme), MT (moyen terme), LT (long terme) jusqu'à 15 ans

CONTACT

Alice LONGUEPE & Mathilde LARDEUR | Banquières itinérantes
Tél : 06 19 44 39 81 & 06 12 62 00 38 | a.longuepe@lanef.com | m.lardeur@lanef.com

IRD Invest



IRD INVEST est une société de gestion agréée par l'AMF qui investit dans les startups, les PME et les ETI, et les accompagne dans leurs ambitions de croissance, de transformation et de transmission. Elle gère 4 fonds d'investissement : NORD CREATION, NORD CROISSANCE, IRD ENTREPRENEUR 1&2 et FE2T.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

100 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

1 000 000€



FINANCEMENTS PROPOSÉS

En fonds propres et quasi-fonds propres, afin de soutenir durablement le développement des entreprises.

CONTACT

Yves Eschenbrenner - Directeur SCR | 06 03 35 79 53 | yeschenbrenner@ird-invest.fr



Bio Filières Durables est le 1^{er} fonds français de capital-investissement 100% dédié aux filières de l'agriculture biologique, géré par ESFIN Gestion, plateforme d'investissement de l'Economie Sociale et Solidaire à l'impact.



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECHERCHÉ

500 000€



NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAXIMUM RECHERCHÉ

6 000 000€



FINANCEMENTS PROPOSÉS

Bio Filières Durables investit en fonds propres et en quasi-fonds propres dans les PME agricoles, de l'agro-alimentaire et de la distribution spécialisée.

CONTACT

Laurent MERIME | | laurent.merime@esfingestion.fr

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

ADHÉREZ EN 2026

et rejoignez le réseau des acteurs BIO des Hauts-de-France !

Structurer la filière. Porter la bio. Transformer les territoires.



Scannez le QR code pour adhérer dès maintenant
ou rendez-vous sur www.helloasso.com/associations/a-pro-bio

VOUS ÊTES...

porteur de projet souhaitant vous lancer dans le bio, producteur, transformateur ou distributeur de produits biologiques, nous pouvons vous accompagner !



Promotion de vos activités, aide à la commercialisation et intégration au réseau...



Accompagnement à la certification bio & à la recherche de financements, formation...



Études et données sur la bio, structuration des filières...



Sensibilisation des citoyennes et citoyens, actions auprès des collectivités et territoires...

Plus de renseignements

Anaïs Primault,
Directrice du Pôle Entreprises et Filières
anaïs.primault@aprobio.fr
07.57.19.37.14

événement
organisé par

A PRO
BIO
Hauts-de-France

Projet soutenu par

